

« FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE »

Siège social : 24, rue du Faubourg Poissonnière – 75010 PARIS

RCS PARIS 784 204 703

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

BPA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS
2 Rue Parrot 75 012 PARIS

« FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE »

Siège social : 24, rue du Faubourg Poissonnière – 75010 PARIS

RCS PARIS 784 204 703

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

FEDERATION FRANCAISE DES
AGENCES DE PRESSE
24, rue du Faubourg Poissonnière

75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux adhérents,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration en date du 26 avril 2017 et décision ratifiée par votre Assemblée Générale du 7 juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies

dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 mai 2018

BPA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Représentée par son gérant,
Benoit PROT



FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	10 565	10 379	186	0,12	3 708	2,36
Autres immobilisations corporelles	7 710	4 935	2 775	1,80	4 944	3,15
Autres immobilisations financières	6 243		6 243	4,06	5 679	3,61
TOTAL (I)	24 518	15 315	9 203	5,98	14 330	9,12
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	12 476		12 476	8,10	14 406	9,17
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1		1	0,00	258	0,16
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 674		4 674	3,04	4 069	2,59
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 341		1 341	0,87	1 880	1,20
. Autres	2 604		2 604	1,69		
Disponibilités	113 568		113 568	73,77	112 799	71,80
Charges constatées d'avance	10 077		10 077	6,55	9 360	5,96
TOTAL (II)	144 741		144 741	94,02	142 771	90,88
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	169 259	15 315	153 945	100,00	157 101	100,00

FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017		31/12/2016	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	60 013	38,98	60 013	38,20
Autres réserves	27 076	17,59	24 192	15,40
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	4 055	2,63	2 885	1,84
TOTAL(I)	91 144	59,21	87 089	55,44
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 713	5,66	9 160	5,83
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	15 735	10,22	13 964	8,89
. Organismes sociaux	32 074	20,83	30 285	19,28
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 953	2,57	3 938	2,51
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 898	1,23	1 945	1,24
Autres dettes	428	0,28	10 721	6,82
TOTAL(IV)	62 801	40,79	70 012	44,56
TOTAL PASSIF (I à V)	153 945	100,00	157 101	100,00

FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Production vendue services	256 396		256 396	100,00	254 175	100,00	2 221	0,87	
Chiffres d'Affaires Nets	256 396		256 396	100,00	254 175	100,00	2 221	0,87	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			22 158	8,64	27 858	10,96	-5 700	-20,45	
Autres produits			0	0,00					
Total des produits d'exploitation (I)			278 554	108,64	282 033	110,96	-3 479	-1,22	
Autres achats et charges externes			61 346	23,93	68 040	26,77	-6 694	-9,83	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 027	1,57	4 045	1,59	-18	-0,43	
Salaires et traitements			145 428	56,72	141 807	55,79	3 621	2,55	
Charges sociales			61 576	24,02	61 091	24,04	485	0,79	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 691	2,22	5 429	2,14	262	4,83	
Dotations aux provisions sur actif circulant					355	0,14	-355	-100,00	
Autres charges			549	0,21	4 084	1,61	-3 535	-86,55	
Total des charges d'exploitation (II)			278 617	108,67	284 852	112,07	-6 235	-2,18	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-62	-0,01	-2 819	-1,10	2 757	97,80	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Autres intérêts et produits assimilés			764	0,30	1 702	0,67	-938	-55,10	
Total des produits financiers (V)			764	0,30	1 702	0,67	-938	-55,10	
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			764	0,30	1 702	0,67	-938	-55,10	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			701	0,27	-1 117	-0,43	1 818	162,76	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 354	1,31	4 002	1,57	-648	-16,18	
Total des produits exceptionnels (VII)			3 354	1,31	4 002	1,57	-648	-16,18	
Total des charges exceptionnelles (VIII)									
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			3 354	1,31	4 002	1,57	-648	-16,18	
Total des Produits (I+III+V+VII)			282 672	110,25	287 737	113,20	-5 065	-1,75	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			278 617	108,67	284 852	112,07	-6 235	-2,18	
RÉSULTAT NET			4 055	1,58	2 885	1,14	1 170	40,55	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 153 944,64 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 4 055,07 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23/11/2015 et par le règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	3 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La société a bénéficié du crédit d'impôt compétitivité emploi. Il est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, en diminution des charges de personnel, au crédit du compte 649100. Son montant s'élève à 4674 euros au 31 décembre 2017. Le crédit d'impôt compétitivité emploi obtenu au cours de l'exercice précédent a contribué à la reconstitution du fonds de roulement de la société.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 565		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	1 719		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 991		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	7 710		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 679		564
TOTAL	5 679		564
TOTAL GENERAL	23 954		564

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 565	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			1 719	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			5 991	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			7 710	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			6 243	
TOTAL			6 243	
TOTAL GENERAL			24 518	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	6 857	3 522		10 379
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	834	172		1 006
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 932	1 997		3 929
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 767	2 169		4 935
TOTAL GENERAL	9 624	5 691		15 315

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 522				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	172				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 997				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 169				
TOTAL GENERAL	5 691				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	355		355	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	355		355	
TOTAL GENERAL	355		355	
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation			355	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 243		6 243
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	12 476	12 476	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	4 674	4 674	
- T.V.A.	1 341	1 341	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 605	2 605	
Charges constatées d'avance	10 077	10 077	
TOTAL GENERAL	37 416	31 173	6 243
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 713	8 713		
Personnel et comptes rattachés	15 735	15 735		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 074	32 074		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	3 953	3 953		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 898	1 898		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	428	428		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	62 801	62 801		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 604
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	2 604

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 001
Dettes fiscales et sociales	24 384
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	30 385

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	10 077	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	10 077	

Commentaires:

Les charges constatées d'avance ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

« FEDERATION FRANCAISE DES AGENCES DE PRESSE »

Siège social : 24, rue du Faubourg Poissonnière – 75010 PARIS

RCS PARIS 784 204 703

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**FEDERATION FRANCAISE DES
AGENCES DE PRESSE
24, rue du Faubourg Poissonnière

75010 PARIS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre fédération, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 26 mai 2018

BPA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Représentée par son gérant,
Benoit PROT